

**ENBREF**

**DE SANGOSSE IRONMAX<sup>®</sup> PRO,  
NOUVEL ANTIMACE  
BIOCONTRÔLE**

De Sangosse a obtenu l'homologation d'Ironmax<sup>®</sup> Pro, antilimace biocontrôle. Composé de 3 % de phosphate ferrique, il est homologué à 7 kg/ha sur toutes cultures. Ironmax<sup>®</sup> Pro sera produit à Pont-du-Casse (47) et sera disponible pour les utilisations d'automne 2016. « Cette récente homologation concrétise l'approche Ino'protection visant à allier les bénéfices de nos solutions conventionnelles et ceux du biocontrôle », indique De Sangosse.